Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV©

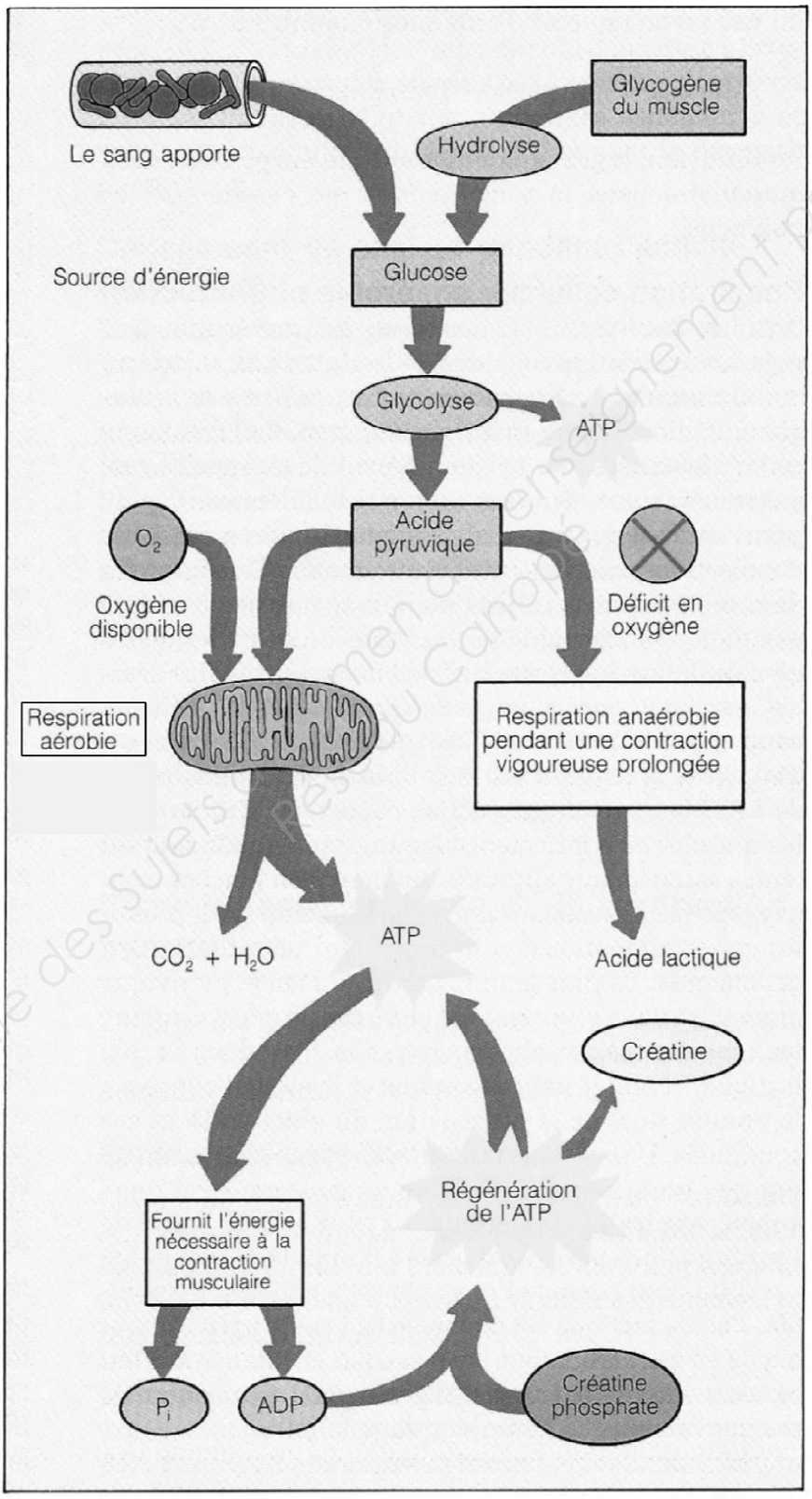
Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
www.formav.co/explorer

Annexe 6

Métabolisme du muscle en contraction

MARIEB Élaine. ***Anatomie et Physiologie Humaines***.
2è édition. De Boeck Université, 1993. Page 267.



Base Nationale des Sujets d'Examen de l'enseignement professionnel Réseau Canopé

Annexe 7 - Synthèse des retours d'expérience professionnelle

	Activité professionnelle	Modification des pratiques professionnelles	Résultat de la modification
Résident 1	Employé dans une entreprise de bâtiment.	Achat d'un marteau-piqueur muni de poignées anti-vibrations.	Diminution des vibrations au niveau des mains et des membres supérieurs.
Résidente 2	Aide-soignante dans une maison de retraite.	La directrice a recommandé aux familles d'apporter à leurs proches des vêtements spécifiquement conçus pour faciliter les soins.	Manipulations des personnes âgées moins contraignantes pour les aides-soignantes.
Résident 3	Employé sur une chaîne de conditionnement de l'industrie cosmétique : vissage des bouchons de flacons (1400 flacons/heure).	Installation d'un automate pour visser les bouchons et formation du salarié au contrôle qualité pour la vérification des flacons.	Suppression du vissage manuel.

Base Nationale des Sujets d'examen de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

Annexe 8 - Bulletin de paie de Mme R.

Bulletin de PAIE

L'unité monétaire utilisée est l'Euro

Paye du : 01/03/2015 au : 31/03/2015

Association H
Enseignement culturel
XXXXXXXXXX
XXXXX. L

Matricule
N° Sécurité Sociale 2_ _ _ _ _ _ _
Emploi Animateur Technicien
Qualification Niveau 1
Coefficient 245,000

Entrée le 06/03/2012

Heures payées 81,600 T : 81,600
Plafond période 1 683,43

Sécurité Sociale
NAF 8552Z SIRET

Mme R_ _ _ _ _ _

89 RUE DU _ _ _ _ _ _
XXXXX. L

RUBRIQUES	BASE	TAUX	A DEDUIRE	A PAYER	CHARGES PATRONALES Taux	CHARGES PATRONALES Montant
Salaire de base	81,60	10,7752		879,26		
Prime ancienneté				12,88		
Prime				18,00		
Total brut				***910,14***		
Assurance maladie	910,14	0,750 %	6,83		12,800 %	116,50
Assurance vieillesse plafonnée	910,14	6,800 %	61,89		8,450 %	76,91
Assurance vieillesse déplafonnée	910,14				1,750 %	15,93
Assurance vieillesse déplafonnée	910,14	0,250 %	2,28			
Accident du travail	910,14				1,500 %	13,65
Allocations familiales	910,14				5,250 %	47,78
FNAL plafonné	910,14				0,100 %	0,91
Contribution solidarité autonomie	910,14				0,300 %	2,73
Assurance chomage AC	910,14	2,400 %	21,84		4,000 %	36,41
A.G.S.	910,14				0,300 %	2,73
AGFF T1	910,14	0,800 %	7,28		1,200 %	10,92
Retraite complémentaire T1	910,14	4,000 %	36,41		6,000 %	54,61
Prévoyance Totalité	910,14	0,400 %	3,64		0,400 %	3,64
Taxe apprentissage	910,14				0,680 %	6,19
Participation formation	910,14				0,400 %	3,64
Participation formation alternance	910,14				0,150 %	1,37
CSG déductible	897,85	5,100 %	45,79			
Total des charges			***185,96***			***393,92***
CSG-CRDS non déductible	897,85	2,900 %	26,04			
Total général des charges			***212,00***			***393,92***

REGLEMENT : CHEQUE
LE : 31/03/2015

NET IMPOSABLE	NET A PAYER	CUMUL CHARGES PAT.
724,18	**698,14**	2 722,46

CUMUL BRUT	CUM.BASE S.Sociale	CUMUL IMPOSABLE	PLAFOND S.Sociale	CUMUL HEURES	COUT GLOBAL
6 340,32	6 340,32	5 067,76	6 340,32	571,200	1 304,06

CONGES	Dûs	Acquis	Pris	Restant	Bases	REPOS	Dûs	Acquis	Pris/Payés	Restant
C.P. N-1	0,000		0,000		213,26	R.T.T.	0,000			
C.P. N					1 815,17	R.C.				

C.C. : Animation (ex-Animation socioculturelle) (3246)

DANS VOTRE INTERET ET POUR VOUS AIDER A FAIRE VALOIR VOS DROITS, CONSERVEZ CE BULLETIN DE PAIE SANS LIMITATION DE DUREE.

Base Nationale des Sujets d'Examen de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

Annexe 9 - Éléments budgétaires de Mme R.

Prix du T2 non meublé convoité : 350 € + 45 € / mois de charges collectives communes à l'immeuble, à l'exclusion :

- du chauffage par convecteurs individuels ;
- de la consommation E.D.F individuelle.

A.P.L mensuelle en logement privé : 180 €

Situation actuelle :

Salaire temps partiel : voir bulletin de paye
Salaire cours particuliers : 1920 € annuel
A.P.L mensuelle en F.J.T: 290 €
Loyer mensuel payé actuellement en FJT : 480 € toutes charges comprises
Intérêts perçus d'un livret A : 36 € par an
Assurance logement : 120 € par an
Téléphone : 19 € par mois
Abonnement annuel transport bus : 180 €
Mensualité crédit à la consommation : 45 €
Loisirs : 12 € par mois
Mutuelle : 10 € par mois

Base Nationale des Sujets d'Examen de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.